

# Le bureau à distance

Date de dernière mise à jour : 27/06/2007 à 19:36

Source : <http://www.vulgarisation-informatique.com/faq-408--bureau-a-distance.php>.

Distribution interdite sans accord écrit d'Anthony ROSSETTO (<http://www.vulgarisation-informatique.com/contact.php>)

Pour utiliser le **Bureau à distance**, vous avez besoin des éléments ci-dessous :

- Un ordinateur auquel vous accédez qui exécute Windows XP Professionnel et qui est connecté à un réseau local ou à Internet.
  - Un deuxième ordinateur possédant un accès au réseau local par le biais d'une connexion réseau, d'un modem, ou d'une connexion VPN.
- Le programme de connexion au Bureau à distance (**mstsc.exe**) ou le client Terminal Server doit être installé sur cet ordinateur.
- Comptes d'utilisateur et autorisations appropriés. Pour accéder au bureau d'un ordinateur à distance, vous devez être administrateur ou membre du groupe **Utilisateurs du bureau à distance** sur cet ordinateur.

Configuration des ordinateurs pour utiliser le Bureau à distance :

Pour activer le Bureau à distance, vous devez configurer l'ordinateur sur lequel vous voulez accéder à distance, qui sera l'ordinateur distant. Puis, configurez l'ordinateur à partir duquel vous allez vous connecter, qui sera l'ordinateur local.

Configuration d'un ordinateur pour l'utilisation du Bureau à distance :

Pour configurer l'ordinateur local pour activer le Bureau à distance, vous devez disposer des éléments suivants : accès à l'ordinateur distant, qui est l'ordinateur exécutant Windows XP Professionnel, par le biais d'un réseau local, d'un modem, ou d'une connexion VPN. Vous devez également disposer du programme de connexion au Bureau à distance ou client Terminal Server installé sur cet ordinateur.

Pour configurer l'ordinateur distant pour activer le Bureau à distance, faites ceci :

- Cliquez avec le bouton droit sur Poste de travail, puis sur **Propriétés**.
- Dans l'onglet **Utilisation à distance**, activez la case à cocher **Autoriser les utilisateurs à se connecter à distance à cet ordinateur**.
- Assurez-vous que vous possédez les autorisations appropriées pour connecter votre ordinateur à distance. Vous devez être administrateur ou membre du groupe **Utilisateurs du Bureau à distance** sur l'ordinateur. Si vous n'êtes pas membre d'un de ces groupes, ajoutez-vous à l'un d'eux.
- Cliquez sur OK.

Si l'ordinateur que vous allez utiliser pour vous connecter à votre Bureau à distance exécute Windows XP Professionnel, vous pouvez configurer la connexion du Bureau à distance dans la page **Connexion au Bureau à distance**. Pour ouvrir la page Connexion au Bureau à distance, cliquez sur **Démarrer, Tous les programmes, Accessoires, Communications**, puis cliquez sur **Connexion au Bureau à distance**. Vous pouvez aussi cliquer sur **Démarrer, Exécuter** puis taper **mstsc**. Cliquez ensuite sur **Options** pour afficher les options disponibles.



La seule information que vous devez entrer dans la page Connexion au Bureau à distance est le nom (ou l'adresse IP) de l'ordinateur auquel vous allez vous connecter.

Cependant, si vous cliquez sur Options, la page affichera cinq onglets, qui contiennent chacun des paramètres configurables.

Source : <http://www.vulgarisation-informatique.com/faq-408--bureau-a-distance.php>.

Distribution interdite sans accord écrit d'Anthony ROSSETTO (<http://www.vulgarisation-informatique.com/contact.php>)